



DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
VILLE DE CERET

Date de convocation :
14/03/2024

Nombre de conseillers municipaux
En exercice : 29
Présents : 22
Procurations : 04
Votants : 26

OBJET :

FINANCES

Approbation compte de gestion 2023

Budget Principal

En l'an deux mille vingt-quatre et le vingt-sept mars, à 18 h 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel COSTE, Maire.

Présents :

M. COSTE Michel, Maire, Mme BARANOFF Brigitte, M. ANGULO José, Mme JUSTAFRE Stéphanie M. DUNYACH Denis, Mme LACOMBE Maria, Mme MENAHEM Sophie, M. BELTRAN José, Adjoints ; Mme BENARD Gisèle, Mme DUNYACH Monique, Mme BRISSAUD Mina, Mme BOISDRON Gisèle, Mme CAPEILLE Sandrine, M. PREHAM Anthony, M. BERTHELOT Stéphane, M. INGHAM John, Mme OHN Christiane, Mme BOISORIEUX Michèle, M. CARLES Yves, M. PUIGMAL Patrick, Mme TORRENT Michèle, M. PARAYRE Jean, Conseillers Municipaux.

Absent(s) ayant donné procuration :

M. COSTE Jean-François, conseiller municipal à M. DUNYACH Denis, adjoint, M. BORREILL Philippe, conseiller municipal à M. COSTE Michel, Maire, Mme BOURDIN Géraldine, conseillère municipale à Mme BARANOFF Brigitte, adjointe, Mme QUER Martine, conseillère municipale à M. PUIGMAL Patrick, conseiller municipal,

Absent(s) :

M. VILA-PASOLA Marti, adjoint, (Excusé)
M. REDONDO Simon,
M. PLANES Jean-Jacques, conseiller municipal.

Secrétaire de séance : Mme CAPEILLE Sandrine

CONSIDERANT que la comptabilité publique est tenue, d'une part, par l'ordonnateur (Maire) et d'autre part, par le Comptable Public (Trésor Public),

CONSIDERANT qu'en fin d'exercice les deux comptabilités, tenues séparément, doivent être comparées et validées conjointement par les deux administrations gestionnaires,

CONSIDERANT que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le comptable public ;

APRES s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2023, pour le budget principal et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le comptable public accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

APRES s'être assuré que le comptable public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023 celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

CONSIDERANT que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,



LE CONSEIL MUNICIPAL
Entendu le rapport et après en avoir délibéré,
DECIDE
à l'unanimité de ses membres présents ou représentés

- **D'APPROUVER** le compte de gestion du comptable public pour l'exercice 2023, pour le budget principal. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Ainsi fait et délibéré à CERET, les jour, mois et an susdits.

Le Maire de CERET
Michel COSTE

La secrétaire de séance,
Sandrine CAPEILLE



Le Maire de CERET

CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa notification. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans les deux mois à compter de sa publication.

Résultats budgétaires de l'exercice

20000 - COMMUNE DE CERET -

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT		TOTAL DES SECTIONS
RECETTES					
Prévisions budgétaires totales (a)	6 932 962,39		10 549 754,33		17 482 716,72
Titres de recette émis (b)	2 621 636,08		10 282 633,83		12 904 269,91
Réductions de titres (c)			48 441,13		48 441,13
Recettes nettes (d = b - c)	2 621 636,08		10 234 192,70		12 855 828,78
DEPENSES					
Autorisations budgétaires totales (e)	6 932 962,39		10 549 754,33		17 482 716,72
Mandats émis (f)	2 116 785,86		9 696 871,95		11 813 657,81
Annulations de mandats (g)			332 013,85		332 013,85
Depenses nettes (h = f - g)	2 116 785,86		9 364 858,10		11 481 643,96
RESULTAT DE L'EXERCICE					
(d - h) Excédent	504 850,22		869 334,60		1 374 184,82
(h - d) Déficit					

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

ID : 066-216600494-20240327-DCM222024-DE

Berger
Levrault

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

20000 - COMMUNE DE CERET -

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	-1 301 875,97		504 850,22		-797 025,75
Fonctionnement	1 416 051,77	1 175 504,94	869 334,60		1 109 881,43
TOTAL I	114 175,80	1 175 504,94	1 374 184,82		312 855,68
II - Budgets des services à caractère administratif					
23400-BA ETAT-SS					
PREFECTURE-DDE					
Investissement	-503 587,23		-17 551,72		-521 138,95
Fonctionnement	54 799,05	54 799,05	52 764,82		52 764,82
Sous-Total	-448 788,18	54 799,05	35 213,10		-468 374,13
23500-BA GENDARMERIE ETAT					
Investissement	-398 323,03		2 989,34		-395 333,69
Fonctionnement	157 085,80	157 085,80	165 619,37		165 619,37
Sous-Total	-241 237,23	157 085,80	168 608,71		-229 714,32
25900-CENTRE DE TRI DE CERET					
Investissement	27 522,72		-52 005,90		-24 483,18

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

ID : 066-216600494-20240327-DCM222024-DE

Berger
Levrault

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

20000 - COMMUNE DE CERET -

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
Fonctionnement	174 865,99		-54 427,28		120 438,71
Sous-Total	202 388,71		-106 433,18		95 955,53
64200-EXTENSION MUSEE MODERNE CERET					
Investissement	3 447 502,11		-1 489 642,62		1 957 859,49
Fonctionnement	64 935,60		-3 902,25		61 033,35
Sous-Total	3 512 437,71		-1 493 544,87		2 018 892,84
TOTAL II	3 024 801,01	211 884,85	-1 396 156,24		1 416 759,92
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
25400-CAMPING DE CERET - Investissement					
Fonctionnement	22 459,72		-6 701,00		-6 701,00
Sous-Total	22 459,72		1 910,61		24 370,33
62400-SERVICE ASSAINISSEMENT CERET					
Investissement	-148 172,99		-4 790,39		17 669,33
TOTAL III	-148 172,99		-65 425,32		-213 598,31

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

ID : 066-216600494-20240327-DCM222024-DE



Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

20000 - COMMUNE DE CERET -

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
Fonctionnement	1 021 620,02	148 172,99	-23 336,38		850 110,65
Sous-Total	873 447,03	148 172,99	-88 761,70		636 512,34
64000-POMPES FUNEBRES CERET					
Investissement	8 979,31		3 921,00		12 900,31
Fonctionnement	8 979,31		3 921,00		12 900,31
Sous-Total	904 886,06	148 172,99	-89 631,09		667 081,98
TOTAL III	4 043 862,87	1 535 562,78	-111 602,51		2 396 697,58
TOTAL I + II + III					